



AFTC
de
Bourgogne
Franche-Comté

DOSSIER DE PRESSE

TRAUMATISME CRÂNIEN
CÉRÉBRO-LÉSIONS
UNE VIE BOULEVERSÉE

**NON,
ÇA N'ARRIVE PAS
QU'AUX AUTRES !
L'ACCIDENT...
ET APRÈS... ?**

Minuit, la gendarmerie appelle :
« Votre fils est dans un état très grave à l'hôpital »
 C'est le début
 d'un long cauchemar...
 Un accident de la route,
 un traumatisme grave,
 une cérébro-lésion,
 le coma

Cela peut nous arriver à tous !

QUE DEVIENT-ON ENSUITE ?

L'hôpital longtemps...

La perte d'autonomie...

Le foyer qui s'écroule...

Plus de possibilité de travailler...

La dépression... parfois l'alcool...

Peu de raison de vivre...

L'avenir?!...

QUEL AVENIR ?

À quoi sert de lui sauver la vie,
 si on ne lui permet pas ensuite
 de retrouver une place dans la société ?

LE TRAUMATISME CRÂNIEN GRAVE

Comment se définit un traumatisme crânien grave ?

- C'est une lésion cérébrale le plus souvent causée par un violent choc à la tête,
- On parle de traumatisme crânien grave lorsque la période de coma est supérieure à 2 semaines.
- Il entraîne des séquelles gravement invalidantes : motrices, sensorielles, cognitives, comportementales... qui rendront bien souvent la personne dépendante de son entourage.

Épidémiologie¹

Le traumatisme crânien est un fléau international et une épidémie silencieuse issu avant tout des accidents de la route.

- On dénombre en France environ 150 000 traumatisés crâniens chaque année.
- 75 % des blessés ont moins de 30 ans, et sont en majorités des hommes.
- Ce sont environ 8 000 décès et 4 000 comas annuels.
- Il y a actuellement en France plus de 30 000 traumatisés crâniens vivant avec des séquelles graves.
- Le traumatisme crânien grave est la première cause de mortalité chez l'enfant et l'adulte de moins de 45 ans.

Quelles sont les causes des traumatismes crâniens en France ?²

- 60 % sont dus à un accident de la circulation (70 % des décès),
- 25 % sont dus à une chute (10 % des décès),
- 15 % sont dus à une agression, à un accident du travail ou du sport.

¹ - Épidémiologie « Annales françaises d'anesthésie et de réanimation, Volume 24, N° 6, juin 2005 »

² - Épidémiologie « Annales françaises d'anesthésie et de réanimation, UNAFTC octobre 2008 »

LES AUTRES CÉRÉBRO-LÉSIONS

Comment se définit une cérébro-lésion ?

C'est à l'origine, une blessure plus ou moins importante du système nerveux central (le cerveau) provoquée par un évènement souvent instantané.

Quelles sont les causes des cérébro-lésions en France ?

- Un accident vasculaire cérébral,
- Une tumeur cérébrale,
- Une anoxie (le cerveau a été privé d'oxygène dont il a besoin).

Épidémiologie

Les accidents vasculaires cérébraux sont la première cause de handicap physique chez l'adulte. On dénombre 150 000 nouveaux cas par an en France.³ Les tumeurs au cerveau représentent environ 4000 nouveaux cas par an en France.⁴

QUELLES SÉQUELLES ?

La gravité du handicap résiduel est fonction de la profondeur et de la durée de la période de coma, et/ou de l'étendue et de la localisation des lésions.

- Il s'agit d'une épidémie silencieuse, car « on ne parle que de l'accident, on oublie ce qui se passe après ».
- Peu d'attention est accordée aux difficultés à long terme, tels que les problèmes émotionnels, comportementaux, sociaux et cognitifs.

Des séquelles irréversibles et gravement invalidantes

→ Séquelles physiques

paralysie complète ou partielle, troubles de l'équilibre, incoordination et lenteur, troubles de la parole, fatigue importante.

³ - Site infirmiers.com
Cours-Neurologie-Accident Vasculaire Cérébral, 05-05-2009
⁴ - Cancers et environnement,
Une expertise collective de l'Inserm,
2 octobre 2008

→ Séquelles sensorielles

troubles de la vue, de l'audition, de l'odorat.

→ Séquelles cognitives

troubles de la mémoire et de l'apprentissage, difficultés de compréhension et de communication, fatigabilité, troubles dans la prise d'initiative, distractibilité (difficulté à fixer son attention)

→ Séquelles psycho-affectives et/ou comportementales

variation de l'humeur, manque de contrôle de soi, dépression, diminution de l'autonomie intellectuelle, changement de personnalité et troubles du comportement.

Un handicap spécifique qui laisse 80 % des victimes dépendantes.

QUE DEVENNENT-ILS ?

Un handicap «invisible» et mal connu

Une personne traumatisée crânienne ou cérébro-lésée retrouve souvent son autonomie de mouvement malgré une main malhabile, une voix assourdie, une épilepsie, des séquelles physiques. Mais souvent elle conserve surtout des séquelles cognitives, de l'humeur et du comportement. Il en résulte un handicap souvent invisible qui diminue la capacité de réaliser certaines activités et place la personne dans des situations de handicap dans les activités de la vie de tous les jours. Ces divers troubles neuropsychologiques induisent un risque grave d'exclusion sociale.

Ce handicap est multiforme et sa gravité ne dépend pas de ce qui est immédiatement visible, d'où l'expression souvent utilisée de **handicap «invisible»**. Cela rend la prise de conscience de ce handicap souvent difficile aux yeux de l'entourage mais aussi aux yeux de la personne elle-même.

«Ce n'est plus le même fils qu'on retrouve. Il a changé et il faut réapprendre à le connaître. Tenir compte de son comportement différent, ses attitudes, sa mémoire parfois défaillante, son manque d'initiative et bien d'autres choses encore. Mais il prend les choses avec humour et bonne humeur».

Ce handicap touche la personne dans son corps mais aussi et surtout dans sa compétence à gérer son rapport à l'environnement. Il est susceptible de modifier plus ou moins largement la personnalité, le comportement, les centres d'intérêt, ce qui fait souvent dire à l'entourage que la personne «n'est plus ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre». Les incidences touchent et perturbent l'ensemble de la vie familiale, sociale, relationnelle, affective et professionnelle.

« De retour à la maison, il faut penser et préparer l'avenir. Rompre l'isolement car les amis sont rares, prendre de l'autonomie et se trouver des activités car les journées sont longues ».

Par ailleurs, les soins initiaux - neuro-chirurgie, réanimation, rééducation - sont souvent excellents. Mais les difficultés surgissent ensuite, quand les besoins d'accompagnement à la réinsertion socio-professionnelle apparaissent. La famille est souvent seule à supporter le fardeau de celui qui est devenu « un étranger dans la maison ».

Pourtant, la personne cérébro-lésée peut s'appuyer sur son expérience et ses acquis antérieurs à l'accident pour réorganiser son existence au mieux et apprendre à vivre avec son handicap. Cette démarche de longue haleine se fera avec l'entourage proche mais aussi parfois avec l'aide de professionnels (médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux,...).

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Les missions de l'AFTC de Bourgogne Franche-Comté sont

- Apporter aux familles un réconfort et une aide morale. Guider dans le difficile parcours de la reconstruction, échanger les expériences, conseiller, en particulier dans le domaine de la réparation.
- Représenter les blessés et leurs familles auprès des organismes publics. Les aider dans leurs démarches administratives.
- Susciter la création de structures d'accueil et d'accompagnement.
- Faire prendre en compte la spécificité du traumatisme crânien dans la réinsertion sociale, scolaire et professionnelle.
- Faire connaître ce handicap silencieux.
- Intervenir dans les actions de prévention, particulièrement de sécurité routière.

Animée par une équipe de bénévoles ayant tous dans leur famille proche un blessé, pour la plupart des parents de jeunes victimes, l'AFTC a pour objet social la défense des intérêts moraux et matériels des blessés ayant subi un traumatisme crânien ou une cérébro-lésion et ceux de leurs familles.

Une permanence est assurée

- ➔ du lundi au jeudi
9H00 - 12H00
13H30 - 16H30
- ➔ vendredi
9H00 - 12H00
13H30 - 16H00

- 17, rue Pergaud
25000 Besançon
- Tél. 03 81 88 98 60

L'AFTC de Bourgogne Franche-Comté peut vous proposer

- une aide personnalisée,
- une représentation dans les différentes instances,
- un réseau de médecins-conseils et d'avocats spécialistes,
- des permanences juridiques,
- des groupes de parole spécifiques,
- une revue nationale Résurgences et un bulletin régional Ressort,
- des réunions conviviales, sorties, repas, ...

De plus, l'AFTC a mis en place et gère des structures spécialisées

- Quatre Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH),
- Une Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socio-professionnelle (UROS),
- Un Centre d'accueil de jour (CAJ),
- Trois Groupes d'entraide mutuelle (GEM).

L'Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Bourgogne Franche-Comté est à votre disposition pour vous apporter écoute, soutien et information.

L'AFTC de Bourgogne Franche-Comté est là pour vous aider !



- Gare Viotte → AFTC à pied : 30 minutes - 3 km
- Gare Viotte → AFTC Bus : contacter le secrétariat au 03 81 88 98 60



Besançon

AFTC de Bourgogne Franche-Comté
17, rue Pergaud - 25000 Besançon
03 81 88 98 60
accueil@aftc-bfc.fr